



François Hollande, Angela Merkel et José Manuel Barroso, le 18 mars à Berlin.

Photo AFP

Sursis de deux ans accordé par Bruxelles pour la réalisation de l'objectif de réduction des déficits, en contrepartie d'un engagement du gouvernement à lancer les contre-réformes (retraites, privatisations, etc.)

‘Donnant-donnant’ entre Bruxelles et François Hollande

LU DANS LA PRESSE

“Coup de semonce de la Commission européenne à Paris” (Le Monde, 3 mai 2013)

« Un tir groupé aux allures de coup de semonce pour le gouvernement de François Hollande : en l'espace d'une journée, jeudi 2 mai, Joaquin Almunia (commissaire européen chargé de la Concurrence) s'est rappelé au bon souvenir des autorités françaises au sujet de trois entreprises emblématiques, la SNCM, mais aussi Peugeot et EDF. Pour commencer, le commissaire européen chargé de la Concurrence a ordonné le remboursement par la compagnie de desserte de la Corse d'une aide de plus de 220 millions d'euros. M. Almunia a en effet jugé illégal ce soutien que l'Etat lui avait accordé en 2007 au titre d'un régime de compensation de missions de service public. Bruxelles a, dans la foulée, ouvert une enquête approfondie au sujet du plan de restructuration du groupe Peugeot et d'une garantie de 7 milliards d'euros dont sa filiale bancaire a bénéficié de la part de l'actuel gouvernement. Enfin, les gardiens de la concurrence ont relancé un vieux contentieux concernant une aide fiscale présumée illégale accordée à EDF. Sur ce dossier, ils avaient déjà ordonné au producteur public d'électricité de rembourser à l'Etat plus de 888 millions d'euros, avant que cette décision ne soit annulée par la Cour de justice européenne en juin 2012. »

Marie Stagliano

Tout le monde s'est félicité de l'annonce par la Commission européenne, ce vendredi 3 mai, accordant deux années supplémentaires à la France pour ramener son déficit public à 3 % du PIB. Le gouvernement aura ainsi jusqu'en 2015 — au lieu de 2013 — pour ramener le déficit « dans les clous » du pacte de stabilité et de croissance. « Bruxelles vient consacrer ce que la France a demandé depuis un an », s'est vanté François Hollande. Bercy s'est montré tout aussi satisfait. « Entre la réduction des déficits et le soutien de la croissance, c'est le dernier point qui l'a emporté », a renchéri Pierre Moscovici, lançant : « L'austérité, c'est fini. » « L'austérité, c'est fini ? »

MONTRE PATTE BLANCHE EN MATIÈRE DE RÉFORMES STRUCTURELLES

Les Echos, qui rappellent que la Commission européenne n'a aucun pouvoir de contrainte sur le plan économique, citent une source européenne qui éclaire la stratégie de Bruxelles : « On veut donc insister sur une politique de donnant-donnant. » Et commentent ainsi : « Si les mauvais élèves veulent avoir un sursis, ils vont devoir montrer patte blanche en matière de réformes structurelles. »

FAIRE “DES EFFORTS BEAUCOUP PLUS IMPORTANTS ET URGENTS”

« Ces nouveaux délais ne signifient pas pour autant que la Commission renonce aux politiques de désendettement », confirme Libération, ajoutant : « Face aux prévisions du gouvernement jugées “excessivement optimistes”, le commissaire Olli Rehn a même appelé vendredi Paris à faire “des efforts beaucoup plus importants et urgents”. » Et si le commissaire chargé des Affaires économiques se veut favorable à un tel report, indique Le Monde, c'est « à condition que Paris précise ses intentions en matière de réduction des dépenses publiques, et, surtout, de réformes structurelles. » Olli Rehn a ainsi appelé le gouvernement à faire en sorte que « les réformes structurelles soient intensifiées », tenant à préciser : « Ce volet est au moins aussi important que la poursuite de l'assainissement budgétaire. »

UN « CADEAU EMPOISONNÉ »

Deux ans de plus pour réduire le déficit public en échange d'une véritable feuille de route donnée au gouvernement Hollande, qui lui enjoint de faire plus sur « le marché du travail, le système de retraites et l'ouverture à la concurrence de certaines professions ou de certains marchés. » Un « cadeau empoisonné » que cette décision de Bruxelles, selon Les Echos. Le message de Bruxelles est clair : il faut aller au-delà du pacte de compétitivité et de l'accord sur la sécurisation de l'emploi, porter un nouveau coup aux retraites,

s'engager résolument dans la voie de la privatisation des services publics.

LA FRANCE N'EN A PAS FINI AVEC LA RIGUEUR

Message bien reçu par le chef de l'Etat, qui déclare aussitôt : « Il n'est pas question de relâcher en quoi que ce soit l'effort de réduction des dépenses. » Et de confirmer les réformes. Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, vient de déclarer pour sa part qu'« un effort sera nécessaire, auquel devront participer tous les Français », dans le cadre de la prochaine réforme des retraites. « En clair, la France n'en a pas fini avec la rigueur et les réformes », conclut le journal patronal. Reste qu'« il n'est pas possible de chiffrer l'impact de certaines mesures annoncées tant que les syndicats et le patronat ne tomberont pas d'accord », observe-t-on à l'Elysée, rapporte Le Monde. Car le gouvernement est bien conscient que sans le « compromis historique » recherché avec les organisations syndicales, rien n'est possible. Ce programme ne peut passer que par une mise en chantier commune avec les « partenaires sociaux ». Le gouvernement vient de décider d'avancer en juin la « conférence sociale » initialement fixée en juillet. Il lui faut aller vite et rassurer la Commission européenne qui fera valider sa recommandation sur le délai de deux ans accordé à la France en juillet prochain. ■

“Il n'est pas question de relâcher en quoi que ce soit l'effort de réduction des dépenses”

A un mois et demi de la "conférence sociale"

Patronat et gouvernement misent sur le "dialogue social" pour accompagner les contre-réformes

Yan Legoff

Après le 1^{er} Mai, les pressions se multiplient pour remettre sur pied un « syndicalisme rassemblé » autour de la CFDT.

Le gouvernement a avancé de plusieurs semaines sa conférence sociale, où il réunira syndicats et patronat. Elle se tiendra les 20 et 21 juin. Le calendrier de réformes qu'il a prévu signifie un choc frontal avec les travailleurs. Pour tenter d'éviter une explosion redoutée, il cherche impérativement un « accord » des syndicats, ce que François Hollande appelle un « compromis historique ». Mais cette politique a été sérieusement entravée par le refus de la CGT et de FO de signer l'accord national interprofessionnel (ANI) du 11 janvier sur la flexibilité. Le gouvernement s'est retrouvé seul avec le Medef et la CFDT, qui ont paraphé le texte qui va être transcrit dans la loi.

1^{er} MAI : UNE "DÉSUNION" ?

C'est dans ce contexte que sont intervenues les manifestations du 1^{er} Mai, où la CGT et FO ont refusé de défilé avec la CFDT. « 1^{er} Mai : la désunion après cinq ans de défilés unitaires », titre l'AFP. Parce que manifester avec la CFDT, qui défend sa signature de l'ANI, qui ne rate pas une occasion de déclarer qu'il faut « s'adapter » à l'Union européenne, cela aurait été « l'unité » ? Bien sûr que non.

Sans surprise, les partisans des « réformes » font tout pour ressusciter un « syndicalisme rassemblé » avec la CFDT, que l'immense majorité des militants CGT et FO rejette, parce qu'il est synonyme depuis des années d'accompagnement des contre-réformes. Remettre sur pied le « syndicalisme rassemblé », c'est, à l'inverse, pour le gouvernement, une urgence vitale en vue de la conférence sociale qui va s'ouvrir en juin.



Laurence Parisot.

Le journal patronal *Les Echos* appelle ainsi de ses vœux une réconciliation de la CGT et de FO avec la CFDT : « Dans ce contexte, la CGT, FO et la CFDT s'attachent aussi, passé ce 1^{er} Mai (...), à préparer en meilleure entente la séquence suivante. La CFDT appelle à travailler ensemble pour lutter contre le chômage et préparer la future conférence sociale et la CGT a affirmé que "l'unité syndicale est déterminante" (...). Le Paon et Berger ont prévu de se voir prochainement et leurs confédérations travaillent déjà en très bonne entente sur les négociations en cours sur la qualité de vie au travail. »

"LA CFDT N'EST PAS FÂCHÉE AVEC LA CGT"

La présidente du Medef, Laurence Parisot, dans *Le Figaro*, avertit : « Nous sommes dans une situation très périlleuse. » « Il y a forcément une crainte d'explosion tellement la situation est préoccupante », dit-elle. Elle se félicite que François Hollande « accorde beaucoup plus d'attention que tous les présidents précédents au dialogue social ». Selon elle, c'est « la seule voie pour réformer la France » : un soutien déclaré à la conférence sociale du gouvernement.

Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, milite ouvertement dans ce sens : « La CFDT n'est pas fâchée avec la CGT (...). Le syndicalisme est pluriel, mais il faut que les organisations syndicales travaillent ensemble pour lutter contre le chômage et préparer la future conférence sociale. »

Thierry Le Paon, secrétaire général de la CGT, ne dit pas non : « Ce que nous souhaitons, c'est tendre la main à la CFDT. »

Certains commentateurs politiques à « gauche », à l'occasion du 1^{er} Mai, vont aussi dans le même sens.

LE "SYNDICALISME RASSEMBLÉ" AVEC LA CFDT, CE N'EST PAS L'UNITÉ !

Olivier Besancenot (NPA) se dit, sur I-Télé, « un peu en colère de la division syndicale ». « C'est un 1^{er} Mai triste », déclare Jean-Luc Mélenchon : « François Hollande a enfermé les syndicats dans une impasse. Il a réussi à non seulement diviser les formations de gauche, mais aussi les syndicats. » Parce qu'il aurait mieux valu que François Hollande réussisse à faire signer l'ANI par la CGT et FO ?

Non, ce 1^{er} Mai était important. Non, ce n'était pas la division. Le « syndicalisme rassemblé » avec la CFDT pour accompagner les contre-réformes, ce n'est pas l'unité !

Le journal du PCF, *L'Humanité*, veut pourtant croire que la fracture entre, d'un côté, la CGT et FO, et, de l'autre, la CFDT appartient déjà au passé : « Si hier, à Cormontreuil (où se tenait le meeting de la CFDT — NDLR), les divergences que connaît le syndicalisme français sur la question de l'ANI étaient clairement assumées, à l'échelle européenne, tous s'accordent à dire que la lutte se mène dans l'unité, au sein de la fédération européenne des syndicats, une lutte pour une Europe sociale et contre le diktat de la rigueur et de l'austérité. »

Pas sûr, du tout, que les militants l'entendent de cette oreille. ■

A l'ordre du jour de la conférence sociale du gouvernement (20 et 21 juin)

Les allocations familiales amputées

Une annonce du gouvernement est prévue dans les toutes prochaines semaines. Objectif : couper 2,2 milliards d'euros dans les allocations familiales. Selon *Le Monde*, « on sait déjà que 15 % des familles actuellement bénéficiaires (...) devraient y perdre. » La mesure ferait partie du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2014, qui sera en discussion au Parlement à partir d'octobre prochain.

Les retraites attaquées

« Un effort sera nécessaire, auquel devront participer tous les Français », a déclaré Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, le 3 mai, au *Figaro*. Elle indique que « des décisions seront prises d'ici la fin de l'année », évoquant notamment la « durée de cotisation ». *Le Monde* ajoute également que « les retraités devraient être mis à contribution par une moindre revalorisation de leurs pensions ».

L'indemnisation des chômeurs dans le collimateur

« Le Medef ne cache pas qu'il compte réintroduire une dégressivité des allocations chômage en fonction de la durée d'inscription », indique la presse. Une négociation doit s'ouvrir à l'automne.

La formation professionnelle siphonnée

François Hollande a indiqué qu'il souhaitait qu'une négociation soit bouclée d'ici à la fin de l'année. Un gigantesque siphonnage se prépare pour détourner les fonds de la formation des salariés (plusieurs dizaines de milliards d'euros) vers l'accompagnement du chômage.

Le statut de la fonction publique menacé

Selon le site Internet d'informations localtis.info, le 4 avril : « Jusqu'à présent, l'entourage de Marylise Lebranchu a martelé qu'une augmentation générale du traitement des fonctionnaires n'est pas possible en 2013, compte tenu de son coût (...). Récemment, il a testé des idées nouvelles auprès des organisations syndicales. »

« Il faut se pencher sur l'aménagement des grilles, pourquoi aussi ne pas réfléchir sur la notion même de grilles ? », a affirmé Jean-François Verdier, directeur général de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) (...).

« Nous avons aussi évoqué avec les représentants syndicaux l'idée de supprimer purement et simplement les catégories A, B et C pour bâtir un autre système », a-t-il confié. ■

ÉDITORIAL

Pour quoi faire, ce délai ?

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

Un délai ? Oui. Un répit ? Non. En reportant de deux ans la date butoir à laquelle la France doit avoir ramené ses déficits publics en dessous de la barre des 3 %, l'Union européenne n'a fait que constater l'incapacité du gouvernement Hollande-Ayrault à faire passer contre-réformes et mesures d'austérité aux rythmes et à l'échelle nécessaires.

Mais ce délai, souligne le commissaire européen Olli Rehn, doit servir à aller plus loin sur « le marché du travail, le système de retraites et l'ouverture à la concurrence ». Aussitôt, Marisol Touraine annonce que, sur les retraites, les esprits doivent se préparer à « des efforts pour tous les Français »...

Pourtant, ce délai inquiète *Les Echos*, qui y voit « un cadeau empoisonné ». Le quotidien du capital financier donne en exemple les mesures brutales imposées au Portugal, en Espagne, en Italie et en Irlande et se demande quand le gouvernement français va-t-il se décider à faire de même ?

Mais *Les Echos* le savent bien : aligner maintenant, tout de suite, la remise en cause des droits et garanties de la classe ouvrière française sur ce qui s'est passé dans ces pays pose un problème de taille. A savoir qu'à la différence de l'Espagne, du Portugal, de l'Italie ou de l'Irlande, le gouvernement Hollande-Ayrault n'a, jusqu'à présent, pas réussi à obtenir le soutien des principales confédérations syndicales à ses contre-réformes. Ce dont témoigne le rejet par la CGT et FO de l'accord national interprofessionnel (ANI). C'est pour lui donner une nouvelle chance d'y parvenir que l'Union européenne lui accorde ce sursis. A quoi le gouvernement répond en avançant au mois prochain la convocation de la « conférence sociale » dans le but de faire prendre en charge par les organisations syndicales l'attaque contre les retraites et l'assurance chômage. Mais y parviendra-t-il ?

Du côté de la classe ouvrière et de la jeunesse, articles, reportages et sondages consacrés au « un an » de Hollande sont unanimes à signaler le rejet de la politique de chômage et de misère du gouvernement. Dans tous les secteurs, la colère gronde.

Qui peut croire, dans ces conditions, que l'annonce par le président et le Premier ministre qu'ils vont tenter d'aller jusqu'au bout de la politique d'austérité et de destruction des droits débouchera sur autre chose qu'une crise majeure ?

Le Financial Times, qui exprime les vues de la City de Londres, regrette lui aussi que « la voie des réformes » empruntée par Hollande soit « modeste », bien qu'il lui sache gré d'avoir instauré le pacte de compétitivité et l'ANI, et qu'il enregistre positivement les « promesses d'entreprendre la réforme des retraites, de réduire le coût élevé du chômage et des allocations familiales et de réduire largement le gaspillage de la Sécurité sociale et des collectivités territoriales ». Mais le capital financier anglo-saxon fait preuve de réalisme : « Par-delà le manque de popularité personnelle (de Hollande), il y a la très large "morosité" qui semble avoir infecté le pays. Un sondage de l'IFOP, la semaine dernière, a montré que 70 % des Français considèrent une "explosion sociale" comme possible dans les mois prochains. »

Tout est là. La classe ouvrière, rassemblée avec ses organisations, est la seule force capable d'entraîner derrière elle toute la population et la jeunesse pour bloquer la marche à l'abîme dans laquelle le gouvernement Hollande-Ayrault entraîne le pays.

Aider à rassembler cette force, c'est l'ordre du jour du congrès du Parti ouvrier indépendant.

Entendu lors des manifestations du 1^{er} Mai

Haute-Loire



Intervention de Pascal Samouth, secrétaire général de l'UD-FO devant la manifestation CGT, FSU, Solidaires, rejointe par FO.

"Mes chers camarades, il n'est pas habituel pour l'union départementale FO de participer à des défilés communs le 1^{er} Mai. (...) Nous ne confondons pas l'intersyndicale permanente, appelée aussi syndicalisme rassemblé, et l'action commune sur des revendications communes. Comme beaucoup de militants, les adhérents FO gardent un goût amer de la mobilisation de 2010. Il y a eu en France un nombre inégalé de manifestants et de grévistes, et pourtant le gouvernement de l'époque a réussi à imposer la remise en cause de la retraite à 60 ans et un nouvel allongement de la durée de cotisation. Cela a pu se faire parce que, à aucun moment, l'intersyndicale nationale n'a voulu exiger le retrait de ce projet de loi, ni appeler à la grève interprofessionnelle pour y parvenir. C'est pourtant ce que proposait notre confédération, la confédération Force ouvrière. En 2013, fort heureusement, les choses ont changé. Le 5 mars, puis le 9 avril, nos confédérations, Force ouvrière et la CGT, ont appelé à manifester et à faire grève pour refuser la transcription dans la loi de l'accord national interprofessionnel Medef-CFDT-gouvernement.

Ce 1^{er} Mai, les organisations qui soutiennent cet accord de la honte, la CFDT, l'UNSA et la CFTC, font aujourd'hui ensemble un rassemblement à Reims, la ville où l'on sacre les rois. Cela a le mérite de la clarté. Il y a ceux qui collaborent, il y a ceux qui résistent ! Comme nous l'affirmons ensemble dans notre appel au 1^{er} Mai, les travailleurs sont, en France, comme dans toute l'Europe, confrontés à un plan d'austérité. Il s'agit de faire payer la dette aux salariés, c'est-à-dire de nourrir encore les marchés financiers, qui sont pourtant les premiers responsables de la crise qui nous mène à la ruine, qui jette des familles entières dans la misère,

qui condamne nos jeunes au chômage ! Pour sortir de cette situation, pour ce 1^{er} Mai, nous avons élaboré ensemble notre cahier de revendications commun. Force ouvrière s'y retrouve sans réserve ni arrière pensée. Il faut que soit retirée la loi de sécurisation de l'emploi contre laquelle nous nous avons manifesté ensemble. Nous devons imposer l'arrêt des suppressions d'emplois dans le public, des licenciements dans le privé et de la désindustrialisation. Au lieu de la loi qui facilite les licenciements, nous exigeons du gouvernement une loi qui les empêche.

Il faut l'abandon de l'acte III de la décentralisation et de la loi d'orientation de l'école, qui sont liés. C'est l'égalité républicaine qui est en danger. Et puis, bien sûr, nous exigeons l'augmentation des salaires et des pensions. Plus de salaire, c'est plus de consommation, donc plus d'emploi, c'est plus de recettes pour notre Sécurité sociale, nos caisses de retraite et de chômage ! Nous sommes unis pour défendre la retraite par répartition, le retour aux 60 ans pour tous à taux plein, ce qui veut dire que nous refusons tout allongement de la durée de cotisation

pour revenir aux 37,5 années dès que cela sera possible. Nous refusons toutes les formes de discrimination. Maintenant, il s'agit de faire avancer ces revendications face au plan d'austérité. Comme l'a dit Jean-Claude Mailly, lors du meeting FO du 24 janvier, et à l'union départementale FO de la Haute-Loire, nous nous retrouvons dans ces propos : *"Il appartient aux travailleurs et à leurs organisations syndicales de combattre l'austérité par tous les moyens, y compris la grève lorsque c'est nécessaire."* C'est ce que nous préparons aujourd'hui. Alors vive le 1^{er} Mai, vive la journée internationale de revendication de la classe ouvrière ! » ■

"Nous ne confondons pas l'intersyndicale permanente, appelée aussi syndicalisme rassemblé, et l'action commune sur des revendications communes"

Moselle



Intervention de Jean Markun, secrétaire de la fédération régionale CGT des mines de fer et de sel (extraits).

"Un président, un gouvernement qui se réclament de l'intérêt de la classe ouvrière approfondissent les décisions que la droite n'a pu mener à leurs termes. La question qui se pose est simple : comment pouvons-nous nous en sortir et quelle est la nature du gouvernement qui peut le faire (...) ? La réponse n'est pas évidente. (...) La destruction des mines de fer, des mines de charbon et de la sidérurgie a été dénoncée par trois secrétaires de la CGT de ces industries de base en 1950, ils fustigeaient la création de la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier — NDLR) comme étant une machine de guerre devant organiser les destructions. (...) Ce que nous venons de connaître avec l'arrêt des hauts-fourneaux de Mittal, au travers d'un accord passé entre ce patron et le gouvernement Ayrault, est tout simplement la suite logique de cette démarche politique. A ce niveau, nous avons observé les mêmes promesses, les mêmes considérations et les mêmes trahisons que celles que nous avons connues auparavant ! (...) Le maire d'Hayange, qui vient de retirer la stèle dénonçant la responsabilité de François Hollande, précisait *"qu'il ne fallait pas se tromper d'adversaire"*. Une réaction simpliste qui occulte les responsabilités du gouvernement par l'accord passé avec Mittal, et plus encore la condition inscrite dans les traités européens qui organisent *"la concurrence libre et non faussée"*. Il n'y a pas seulement Mme Merkel qui serait en cause, mais ce sont bien tous les gouvernements qui sont complices de la politique de l'Union européenne (...). Il faut appeler les choses par leur nom et préciser que François Hollande a été programmé pour relayer la politique de la droite dans le cadre exigé par l'Union européenne. Union européenne qui aujourd'hui le lui rappelle énergiquement.

Nous préférons dire, pour ce qui nous concerne, qu'il est hors de question d'accepter de la gauche ce que nous avons refusé d'un gouvernement de droite. C'est beaucoup plus clair. (...) L'accord Medef-CFDT du 11 janvier

sur la flexibilité et la perspective d'une révision de la Constitution dans laquelle nous trouverons le projet d'intégration des organisations syndicales s'inscrivent dans une démarche "de responsabilité" et dudit dialogue social. (...) Cet accord est à l'avantage patronal, il ouvre la voie à la flexibilisation du travail, à la remise en cause du Code du travail, il a été signé par la CFDT, deux autres syndicats et le patronat. La CGT et FO ne l'ayant pas signé nous offrent un point d'appui pour la lutte (tout comme pour le refus de CGT et FO de ne pas participer à la commission de liquidation de la sidérurgie dans notre région). Le gouvernement escomptait un accord historique, il a dû se contenter d'un accord à minima ! Le dialogue dit social est un piège, mais aussi un instrument destiné à faire passer la politique du patronat et du pouvoir (...). Il est clair que nous avons besoin plus que jamais de l'unité des organisations syndicales (et bien entendu des forces politiques à gauche). Mais il s'agit de savoir sur quelles bases. Si c'est pour accompagner, c'est non ! La CGT a prôné le syndicalisme rassemblé. En ce qui nous concerne, nous sommes suspicieux vis-à-vis de cette démarche. Nous avons vu ce que cela a donné en 2010 au niveau des retraites, il serait intéressant de faire le bilan du temps qui a été perdu autour de cette conception. La signature de la CFDT en direction de l'ANI a au moins le mérite de clarifier la situation. Cette fracture syndicale n'est pas forcément mauvaise en soi. Nous disons oui à l'unité, mais sur des bases claires, oui au tous ensemble, mais à condition que l'on sache où l'on va (...). La seule question d'actualité est : *"Comment s'en sortir ?"*, *"Comment les stopper ?"* Une seule voie existe, celle de la mobilisation unie pour bloquer les plans d'austérité. C'est la voie pratique et concrète. C'est la seule voie qui peut conduire à des changements profonds, conformes à ce qui est souhaité par la classe ouvrière, mais à condition d'assumer les ruptures nécessaires au niveau européen. ■

"Il est clair que nous avons besoin plus que jamais de l'unité des organisations syndicales. Mais il s'agit de savoir sur quelles bases"

DOCUMENT

Appel du comité de liaison national pour l'unité et la résistance

Pour lutter contre la politique d'austérité imposée dans tous les pays de l'Union européenne, dès le 2 juillet 2011, 160 militants ouvriers et élus ont lancé un appel à se regrouper pour dire : « Non à la dictature de la troïka ! »

Le 26 novembre 2011, 413 militants représentatifs des différents courants du mouvement ouvrier se sont réunis en conférence nationale à Paris. Ils ont affirmé :

« (...) Pour aider à la résistance et préparer les combats inévitables à venir, les signataires appellent tous les travailleurs et démocrates, et leurs organisations, à se rassembler au-delà de la diversité de leurs engagements.

— Il revient au mouvement ouvrier de refuser le rôle que lui assignent les institutions internationales (FMI, BCE, UE) et les gouvernements.

— Il revient au mouvement ouvrier d'organiser la résistance pour défendre les intérêts des travailleurs, mais aussi les conquêtes démocratiques et les acquis de la civilisation.

— Il revient au mouvement ouvrier de s'unir au-delà des divergences compréhensibles pour refuser les diktats de l'Union européenne.

Sur ces bases, et face à la soumission des partis politiques liés à l'Union européenne, il revient aux travailleurs et aux militants qui partagent ces objectifs de se regrouper. »

A la suite de cet appel, une seconde conférence réunissant 500 participants à Paris, le 1^{er} décembre 2012, a décidé :

« de constituer un comité de liaison national pour l'unité et la résistance afin de mettre en œuvre les moyens pour renforcer cette résistance :

— pour aider à réaliser l'unité des organisations ouvrières et démocratiques, à tous les niveaux, contre toutes les mesures d'austérité (en particulier les privatisations) prises par le gouvernement Hollande-Ayrault et sa majorité parlementaire (souvent soutenus par des députés de l'UMP),

— contre toute forme de compromis historique remettant en cause l'indispensable indépendance des organisations syndicales et cherchant à en faire une courroie de transmission de l'Union européenne et du gouvernement, et pour que s'exerce le rapport de force établi par les travailleurs eux-mêmes et leurs organisations pour la satisfaction de leurs revendications. »

En Espagne, des militants ouvriers appartenant à diverses organisations syndicales et politiques ont convoqué une « conférence ouvrière européenne » à Tarragone, les 16 et 17 mars 2013, pour « débattre librement dans un objectif unique : contribuer de façon coordonnée, dans chacun de nos pays, à lever les obstacles qui se dressent contre la réalisation de l'unité. Pour abroger les plans assassins de l'Union européenne et ses traités ! Contre la dictature de la troïka. »

En France, le combat pour l'unité contre la dictature de la troïka s'est exprimé notamment à l'occasion des grèves et manifestations des 5 mars et 9 avril contre l'ANI (accord national interprofessionnel signé par le patronat, la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC) et sa transposition dans la loi, à l'appel des confédérations CGT et CGT-FO, rejointes par la FSU et Solidaires.

Réuni à Paris le 20 avril 2013, le « comité de liaison national pour l'unité et la résistance »

— considère que la conférence de Tarragone, qui a regroupé des délégations de 13 pays, constitue un pas important dans la lutte contre la dictature de la troïka ;

— décide de porter à la connaissance de tous les militants du mouvement ouvrier les conclusions de cette conférence, de les faire signer largement ;

— et, sur cette base, de convoquer à Paris, à l'automne, une nouvelle conférence afin de rechercher en France, en liaison avec tous les militants qui, dans toute l'Union européenne, mènent le même combat, les meilleures formes d'organisation permettant d'œuvrer à la reconquête de nos droits, de la démocratie et de la souveraineté.

ArcelorMittal

La "loi Florange" ouvre-t-elle la voie au redémarrage des hauts-fourneaux ?

Photo AFP



Albert Dal Pozzolo

La « loi Florange », c'est une « promesse » faite par François Hollande, le 24 février 2012, lors de sa venue sur le site de Florange, au cours de la campagne électorale de la présidentielle. Il s'agissait de trouver un repreneur à une entreprise rentable, de plus de mille salariés, qui ferme. Plusieurs questions se posent : que fait le gouvernement pour les plus de 1 000 usines qui ont fermé depuis 2009, supprimant 350 000 emplois ? Que fait-il pour redémarrer les hauts-fourneaux de Florange qui, à la suite de l'accord signé le 30 novembre 2012 dernier entre le Premier ministre et Mittal, ont fermé ? Pour le député PS Liebgott, qui a participé à la rédaction de la proposition de loi, « pour éviter tout recours devant le Conseil constitutionnel, il a fallu s'assurer du respect du droit de propriété, mais aussi de la compatibilité de cette loi avec les autres législations, notamment européennes. » Auditionné le 17 avril 2013 par la commission parlementaire d'enquête sur la sidérurgie, composée de députés PS, PCF et UMP, Mittal a répondu qu'il maintenait la fermeture des hauts-fourneaux, car « il fallait s'en tenir aux règles de la compétition planétaire », et il a renvoyé les discussions dans le cadre du comité de suivi de l'accord signé par Jean-Marc Ayrault et lui-même le 30 novembre 2012. Par conséquent, « la loi Florange » se situe, d'une part, dans le cadre du respect de la libre concurrence, défendue par Mittal et la commission de Bruxelles, qui interdit de nationaliser, et, d'autre part, dans l'application de l'accord de fermeture du 30 novembre 2012, rejeté par les syndicats FO et CGT.

Sans nationalisation de la sidérurgie, comment peut-on garantir le maintien de tous les emplois à Florange et le redémarrage des hauts-fourneaux ? Comment peut-on redémarrer les hauts-fourneaux en respectant l'accord du 30 novembre 2012 ? Le 24 avril 2013, des syndicalistes ont déposé une stèle à Hayange, où on lit : « TRAHISON. Ici reposent les promesses de Hollande faites aux ouvriers de Florange et à leurs familles le 24 février 2012. "Forges et sidérurgie lorraine 1323-2013". La force ouvrière de Florange. » Le maire PS d'Hayange a fait enlever la stèle en disant : « Il ne faut pas se tromper d'ennemi. L'ennemi, c'est Mittal. » L'ennemi, c'est effectivement Mittal. Mais alors, pourquoi le Premier ministre a-t-il signé avec Mittal un accord qui officialise la fermeture des hauts-fourneaux ? Pourquoi le maire d'Hayange ne dénonce-t-il pas cet accord ? Les syndicats FO et CGT rejettent la « loi Florange ». Pour Jean Mangin, de FO : « Ce n'est pas avec un texte comme cela qu'on va obliger les entrepreneurs qui font du bénéfice à ne pas se séparer d'outils de production : ils paieront les pénalités, c'est tout. » Pour Lionel Burriello, de la CGT : « Cette loi incohérente et inadaptée s'inscrit, pour la CGT, dans le cadre de l'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013, qui garantit au Medef et aux signataires que leur texte ne sera pas modifié. » En deux heures, le 1^{er} mai à Tucquegnieux, deux cent soixante-dix-neuf signataires ont soutenu la motion unanime (PCF, POI, PS, Verts) du conseil municipal de Jarny pour la nationalisation de la sidérurgie, pour garantir le maintien de tous les emplois et le retrait de l'accord du 30 novembre 2012. N'est ce pas la voie à suivre ? ■

Loi Fioraso > Le 22 mai, à l'Assemblée nationale

Des amendements contradictoires à l'exigence de retrait

Daniel Shapira

Le 22 mai, débute à l'Assemblée nationale la discussion sur le projet de loi sur l'enseignement supérieur et la recherche présenté par le ministre Fioraso.

Comme notre journal l'a à plusieurs reprises analysé, ce projet de loi poursuit et aggrave la loi dite « LRU » de Sarkozy, qui avait dressé contre elle les étudiants, les personnels et les enseignants avec leurs syndicats qui précisaient dans un dernier appel que « le retrait » de la loi Fioraso est « un préalable ». Le 22 mai, un appel à la grève et à manifester a été lancé par tous les syndicats concernés de la FSU, de la CGT, de FO et Solidaires, sous le double mot d'ordre « d'abrogation de la LRU » et « d'abandon du projet de loi Fioraso ». Face à cette unité, le ministre Fioraso a obtenu le soutien ouvert et éhonté de la direction de l'Unef. Mais les problèmes ne se limitent pas à une opposition entre ces deux axes. En effet, on apprend que les dirigeants du SNTRS-CGT (Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique) viennent d'élaborer 46 pages d'amendements au projet de loi, amendements adressés aux députés et sénateurs. Parmi ces multiples amendements, citons-en deux. — A l'article 26 du projet de loi qui porte sur « la gouvernance des universités », il est écrit que les conseils

d'administration comportent comme personnalités extérieures « au moins deux représentants du monde économique et social, dont au moins un cadre dirigeant ou chef d'entreprise et un représentant des organisations représentatives des salariés, désignés par le président du conseil économique, social et environnemental régional ». **Que propose l'amendement des dirigeants du SNTRS ? De garder tout le début du texte et, concernant le représentant syndical, de substituer le bout de phrase suivant : « Un représentant proposé par l'organisation syndicale la plus représentative des salariés de la région. »** Avec cette motivation : « Le représentant de l'organisation syndicale doit être désigné sur la base de la représentativité et non d'une décision arbitraire, même du président du CESER. » Ainsi donc, au passage, la présence du représentant patronal est acceptée, mais, surtout, sous couvert de « désignation démocratique » l'amendement accepte qu'une organisation syndicale puisse parler au nom de toutes les autres et les représenter. C'est le principe d'une représentation syndicale unique mettant en cause le pluralisme syndical. Voilà comment la loi sur la représentativité est utilisée pour faire disparaître des organisations syndicales. Et cela dans un amendement syndical ! — A l'article 38 qui porte notamment sur la fusion au plan régional des universités existantes, le projet de loi définit la composition des conseils d'administration de ces regroupe-

ments en énumérant les catégories appelées à y siéger. L'amendement des dirigeants du SNTRS-CGT propose de rajouter à la liste : « Des représentants des confédérations syndicales représentatives des salariés à l'échelle territoriale. » Passons sur l'utilisation là encore de la loi sur la représentativité en la revendiquant sur un plan territorial. L'élément majeur de cet amendement est le fait même de revendiquer de siéger dans des organismes de gestion de la fusion des universités. Or ces fusions, qui commencent avant même le vote de la loi à être mises en œuvre dans toute une série de régions, sont un élément clé de tout le projet de loi Fioraso. En effet, leur logique, outre des suppressions de postes en masse (sous couvert de mutualisation) et des suppressions de filières d'enseignements (sous le prétexte fallacieux d'éviter les doublons), est la définition des diplômés au plan régional. Et c'est à cela que les dirigeants du SNTRS-CGT, par leurs amendements, proposent de participer ! On peut dire qu'il ne s'agit plus là de simples amendements, mais d'un véritable accompagnement du projet de loi. Il y a là une contradiction majeure : d'un côté, l'intersyndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche, avec, entre autres, le SNTRS-CGT, exige l'abandon du projet de loi et, de l'autre, ces responsables l'amendent. C'est là une discussion qui va être au cœur de la préparation de la manifestation du 22 mai. ■

Document

Anne Fraïsse, présidente de l'université de lettres de Montpellier-III "La loi Fioraso est le troisième volet de la loi LRU"

Photo DR



Anne Fraïsse, présidente de l'université de lettres de Montpellier-III, a exprimé, dans une interview au journal régional *La Marseillaise* daté du 23 avril, son opposition au projet de loi Fioraso (extraits).

« F »arouche opposante de la loi sur l'autonomie des universités (LRU) instaurée en 2007 par Nicolas Sarkozy, la présidente de l'université Paul-Valéry à Montpellier est tout aussi critique à l'égard du projet de loi sur l'enseignement supérieur et la recherche. Présenté par la ministre Geneviève Fioraso en mars dernier, il sera débattu à l'Assemblée nationale à partir du 27 mai.

Vous joignez-vous aux protestations des personnels et étudiants ?

Je pense que la loi Fioraso est le troisième volet de la loi LRU. C'est tout ce que la droite n'avait pas osé faire et que le Parti socialiste réalise sous couvert d'une politique de gauche, qui reste en réalité tout à fait la même, avec deux éléments principaux : la privatisation et la régionalisation de l'enseignement supérieur.

Le gouvernement présente pourtant cette loi comme un ajustement de la LRU...

Je ne vois pas ce qui peut être mis en évidence comme allant à l'encontre de la loi LRU. L'article 42, par exemple,

explique que tous les établissements habilités pourront délivrer des masters, et non plus seulement des grades de masters. Il y a deux ans, on nous avait expliqué que ce diplôme resterait l'apanage des universités, mais que les autres établissements, en particulier les écoles de commerce privées, pourraient délivrer des grades de masters, on est aujourd'hui dans la suite logique. N'importe quelle école privée à 3 000 euros l'année pourra délivrer un master. Qu'on ne vienne pas m'expliquer que ce n'est pas une privatisation des diplômes...

Vous craignez une dévalorisation des diplômes ?

C'est ce qu'on peut craindre quand on mêle le privé et l'enseignement public (...). L'établissement n'aura plus la main sur qui il pense utile de faire entrer dans son conseil d'administration, la région en décidera. C'est donc un poids très fort de la région sous son aspect économique qui va entrer. C'est une crainte des personnels parce que c'est un mélange qui peut être fort gênant et aboutir à des conflits d'intérêts, comme on le voit à un niveau politique plus élevé.

Cette régionalisation aura-t-elle un impact sur le caractère national des diplômes ?

L'Etat se défousse de sa mission d'enseignement supérieur sur tout le territoire. On va se retrouver avec des situations extrêmement inégalitaires (...). Donc, on n'assure pas pour les étudiants l'égalité de traitement dans

l'enseignement supérieur qui est le propre de la France. C'est très grave.

Il y a aussi le risque d'inégalité entre les filières...

Elles existent déjà, mais elles seront encore accentuées. On sait très bien que toutes les régions vont aller dans le même sens : les trusts de la santé, de l'agro-alimentaire... C'est très ennuyeux, car il n'y aura plus d'égalité entre les disciplines et entre les champs de recherche. Il est clair que les universités de lettres et sciences humaines sont menacées au premier chef par une régionalisation où la collectivité nie systématiquement l'intérêt de leurs disciplines.

Quid des moyens accompagnant cette loi, sachant les difficultés financières des universités ?

On nous dit qu'on est en temps de crise et qu'on ne peut pas nous donner plus. Le problème, c'est qu'on nous donne moins : l'Etat dit qu'il a créé des postes, mais cette ligne budgétaire a été plus que rayée de la ligne, qu'on nous a ajoutée à tous, de participation au redressement des finances de l'Etat. On nous a enlevé à ce titre-là plus que ce qu'on nous avait mis. Les universités se retrouvent dans des situations extrêmement difficiles, elles doivent fermer des formations, geler des postes à cause du passage à l'autonomie. L'Etat n'a pas versé aux universités l'argent qu'il dépensait pour les salaires : il nous a mis en déficit de façon chronique. La loi Fioraso va dans le même sens (...). ■

La Poste

Grève massive dans l'unité dans le XVIII^e arrondissement de Paris

“Nous avons montré notre capacité à nous mobiliser”

La parole à...

Dario Ramier,
secrétaire CGT à La Poste,
XVIII^e arrondissement de Paris

Les facteurs de Paris-XVIII viennent de se mettre en grève massivement. Pourquoi ?

Il y a une nouvelle restructuration. Le patron met en avant la baisse de trafic, qu'il évalue à plus de 11 %. Il dit qu'il aurait dû supprimer vingt-trois emplois, qu'il a atténué au maximum et qu'il ne supprime « plus que » douze tournées de facteurs et onze postes.

En réalité, cette baisse est en partie organisée : la boîte fait distribuer la presse et une partie du courrier par ses filiales (Néopress, Adrexo...). Elle fabrique elle-même cette partie de la baisse. L'autre partie est largement compensée par l'augmentation de la charge du caddie pour les facteurs. Mais la direction ne veut pas entendre parler de ça.

Mercredi 17 avril, l'effectif était de cent quatre-vingt-seize présents, en comptant les cadres et la direction. Quatre-vingt dix-huit agents ont débrayé. Ça fait 50 %.

En fait, à la distribution, nous étions grévistes à 70 %.

UNE PLATE-FORME DE REVENDICATIONS PRÉCISES

L'appel à la grève était-il unitaire ?

Oui, c'est pour ça que ça a été suivi. Il y avait tout le monde, la CGT, FO, SUD, à l'exception de la CFDT. Le jour de la grève, le représentant de la CFDT ne s'est même pas présenté sur le site. On a d'abord fait une heure mensuelle d'information syndicale (HMI), commune entre CGT, FO et SUD. On a discuté des modalités et nous avons tous adopté :

- une plate-forme de revendications ;
- la proposition de faire grève le 17 avril ;
- et la proposition de distribuer une lettre aux usagers.

Seuls, on ne peut pas y arriver, il faut un point d'ancrage dans la population. Dans sa plate-forme, le personnel de Paris-XVIII exige, avec la CGT, FO et SUD :

- l'arrêt des suppressions d'emplois, le maintien du nombre de tournées et un volant de remplacement à 25 % ;

- les embauches pour compenser les temps partiels et pour remplacer tous les départs ;

- le samedi allégé, pour permettre qu'il y ait plus de samedis de repos pour tous, y compris pour les rouleurs (un samedi sur deux est le rythme qui convient le mieux à une vie sociale et familiale) ;

- la transformation en CDI des postes des salariés précaires qui sont CDD en contrats pros, ou qui sont apprentis, intérimaires... ;

- l'arrêt de la sécabilité ;

- le retour aux trente jours annuels d'ARTT.

Il y a eu dépôt d'un préavis de grève. Le patron nous a donc reçus le 15 avril. Il n'a rien voulu entendre sur les emplois, rien sur la sécabilité, qui, selon lui, doit faire partie intégrante de l'organisation, rien sur la compensation des temps partiels, qui représentent cinq postes, rien sur le volant de remplacement. Il répond que les moyens de remplacement, ce



Photo AFP

sont aussi les rouleurs, les CDD, qui comblent ces besoins. Donc, sur tout cela, pas d'emplois.

Nous avons aussi demandé de revenir aux trois jours d'ARTT que nous avons perdus. Ça permettrait que le samedi de repos de cycle ne soit pas perdu quand il tombe dans une semaine pleine de congés. Il a refusé, au motif qu'ils ont été abandonnés partout et qu'il n'est pas question de les réintroduire à Paris-XVIII.

Il nous a juste donné un repos compensateur au titre du désagrément de la mise en place. En général, c'est deux.

“SOIXANTE-SEPT GRÉVISTES AU PIQUET DE GRÈVE”

On a aussi fait valoir qu'il y avait une augmentation de la population dans le XVIII^e arrondissement, mais il n'en a rien dit, il a fait la sourde oreille à tout. Le sentiment général a été qu'on se moquait de nous.

Alors on est partis en grève. Au piquet, il y avait soixante-sept grévistes. En tout, il y en a eu quatre-vingt dix-huit. Il nous a reçus de nouveau. Mais pour ne rien nous dire de plus.

On est allés rencontrer les usagers, devant le bureau, au métro, à la mairie. On a eu cent vingt-cinq signatures.

On est aussi allé interpellé Caresche, l'élu du PS. Son attaché nous a répondu qu'il y avait une vraie baisse du trafic. On a jugé qu'on les avait avertis, qu'on avait fait ce qu'il fallait faire. On est partis.

Le lendemain, on était quarante-sept grévistes. On a continué à faire signer les pétitions. CGT, FO et SUD, tout le monde a participé activement. Mais on n'a rien obtenu de la direction. Le surlendemain, on n'était plus que 20-25 au piquet et on a décidé d'arrêter : si on avait prolongé, pour certains qui allaient avoir leur repos de cycle, cela allait faire tout de suite quatre ou cinq jours de grève.

“ON A TRAVILLÉ À L'UNITÉ”

Quel est l'état d'esprit maintenant ?
La boîte avait prôné la participation aux groupes de travail préparatoires à la réorganisation, aux redécoupages. Mais tout le monde a bien compris que tout était déjà décidé avant ces groupes.

Nous avons montré notre capacité à nous mobiliser. La grève, qui a été majoritaire le premier jour, a montré que les collègues savent que le manque de moyens va engendrer une nouvelle dégradation des conditions de travail. L'hostilité des agents à cette réorganisation subsiste.

Ce qui domine aussi, c'est le regret de l'isolement. Se battre seuls, chacun dans son coin, n'est pas favorable. C'est une moulinette de réorganisations depuis des années : chaque arrondissement y passe après un autre, avant un autre.

Comment arriver à casser cela ? C'est la discussion. La CGT y travaille. Cette fois, on a bien collaboré entre syndicats. Par exemple, le secrétaire départemental de FO m'a appelé avant l'heure mensuelle d'information.

On a travaillé à l'unité, et c'est resté clair entre nous. Ailleurs, il y a parfois des tensions, sur certains centres ; il y a peut-être des habitudes anciennes, des situations locales, qui jouent contre l'unité. Il faut les surmonter.

Quelle est l'issue à la situation actuelle ? Ne peut-on pas dire qu'il faut arriver à casser la politique qui est menée actuellement par le gouvernement et par la direction de La Poste et que c'est seulement par la lutte de classe dans l'unité qu'on y arrivera ?

Alors ça, je suis bien d'accord.

Tu es au PCF et moi au POI. Ces partis ont des positions bien différentes sur beaucoup de choses. Mais nous partageons le fait qu'il faut arriver à l'unité dans la lutte de classe. Le POI prépare ses congrès départementaux et son congrès national. Des militants qui ne sont pas au POI sont invités à y intervenir pour débattre ensemble et pour que nous arrivions à surmonter ces divisions. Que penses-tu d'y participer ? A Paris, c'est le 25 mai.

C'est sûr que si on discutait pour arriver à se faire confiance, comme on a commencé à le faire à Paris-XVIII, on avancerait partout. Je ne sais pas si je pourrai le 25 mai. Mais si je suis à Paris, c'est d'accord, je viens.

Michelin

Un accord de flexibilité du travail qui prépare la restructuration des sites de Joué-lès-Tours et La Roche-sur-Yon

Laurence Fayard

La direction du groupe Michelin (63 000 salariés en Europe), qui fait d'énormes bénéfices (1,6 milliard d'euros en 2012, en hausse de 7,4 %), a décidé de prendre des mesures « d'économie », menaçant les sites et les emplois des salariés de Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire) et de La Roche-sur-Yon (Vendée). Le directeur financier du groupe a en effet annoncé au journal patronal *Les Echos* (22 avril) que « si les volumes (de production — NDLR) demeurent au niveau actuel, cela impliquerait certaines restructurations en Europe ». Il a ajouté que « sur le segment des poids lourds, où le taux d'utilisation des usines est particulièrement bas, la question sera abordée entre avril et juillet ».

Les sites de Joué-lès-Tours et de La Roche-sur-Yon (Vendée) qui fabriquent les pneus poids lourds sont donc directement menacés !

Le site de Joué-lès-Tours a perdu 3 000 emplois. L'usine compte aujourd'hui entre 900 et 1 000 salariés.

Les salariés de ces deux sites ont déjà connu de nombreux jours de chômage partiel en 2012 et n'ont actuellement, pour beaucoup d'entre eux, plus de congés ni de RTT.

UN ACCORD DE FLEXIBILITÉ DU TRAVAIL SIGNÉ PAR LA CFDT ET LA CGC

Ces annonces font suite à la signature de l'accord de compétitivité d'une durée de trois ans signé le 25 mars dernier entre la direction et deux syndicats, la CFDT et la CFE-CGC, accord dénoncé par les autres organisations syndicales non signataires. La CFDT et la CFE-CGC ont signé un véritable accord de flexibilité du travail, puisqu'il prévoit que les salariés puissent ne pas travailler pendant quinze jours ouvrés, en cas de baisse d'activité. Ils perdraient pour la plupart les primes de nuit et le panier de nuit. Par ailleurs, ces

quinze jours seraient positionnés au gré de la direction. Dans les périodes de redémarrage, le salarié devrait « rendre » ces journées à hauteur de 75 % du salaire brut (donc avec une perte de salaire), et la direction se réserve la possibilité de les faire rendre les samedis pour le personnel de production. Les « scénarios » prévus sont : dix semaines de six jours par an, trois semaines consécutives de six jours, quinze samedis par an, etc. De plus, la direction pourrait imposer soixante-quinze heures supplémentaires obligatoires (accord des 35 heures) et, en cas de départ d'un salarié de l'entreprise, les jours qui n'auraient pas été rendus seraient retenus sur le solde de tout compte ! En réalité, cet accord de flexibilité vise à préparer les restructurations et les licenciements.

“LE GOUVERNEMENT PEUT GARANTIR LES EMPLOIS ET MAINTENIR LE SITE”

Dans un tract, le comité de Tours centre, sud, Joué-lès-Tours du POI, qui souligne la nécessité de « l'unité pour le maintien des sites industriels et de tous les emplois », indique notamment : « Les accords de compétitivité du travail remettent en cause le Code du travail, notamment en facilitant les licenciements. L'ANI a été rejeté par les deux grandes centrales syndicales CGT et Force ouvrière. Passant outre, le gouvernement a transposé cet accord dans la loi. Les salariés savent que, dans la plupart des cas, ces mesures ne font que précéder les licenciements et la fermeture pure et simple de l'usine (ArcelorMittal, Petroplus, Peugeot...). Michelin fait d'énormes bénéfices ! La suppression d'une usine avec toutes ses conséquences et les licenciements sont inacceptables ! L'Etat doit prendre ses responsabilités. Le gouvernement peut garantir les emplois et maintenir le site ! »



Photo DR

Chaque semaine, lisez

INFORMATIONS OUVRIÈRES

Abonnez-vous !

Sagemcom

Les syndicats FO et CGT refusent de se laisser enfermer dans la gestion du plan de licenciements

La direction du groupe Sagemcom a annoncé un plan de 48 licenciements contre lequel les syndicats FO et CGT organisent la mobilisation dans l'unité

Après un débrayage le jour du comité central d'entreprise (CCE) et des délégations conduites à la Direccte (inspection du travail) et à la préfecture contre le plan de licenciements de quarante-huit salariés de l'activité réseaux et système de la filiale Energy & Telecom, la direction a convoqué un CCE extraordinaire supplémentaire le 29 avril.

Une fois de plus, son objectif était de poursuivre un débat visant à faire admettre l'inéluctabilité de son plan de restructuration de la filiale. Comme l'a dit un responsable syndical : « Comment faire fonctionner une activité en licenciant la quasi-totalité du personnel de terrain ? Ce plan de licenciements prépare un bradage de l'activité. »

Ce CCE supplémentaire avait aussi un objectif : laisser penser que la pratique du dialogue social prévaut. La CGT a déclaré que le PSE (plan de sauvegarde) de l'emploi, en fait, plan de licenciements — NDLR) était inadmissible, en précisant : « Accompanyer la direction ou se battre contre ce PSE ? La CGT a choisi ! La CGT appelle les salariés à se mobiliser contre les licenciements. » Après avoir questionné la direction sur un possible retrait du plan et devant le refus de la direction, elle appelle à quitter le CCE.

Se référant à la situation dramatique du chômage (le record de 1997 est battu) et particulièrement à la hausse de 17 % du chômage des seniors, les syndicats CGT et FO précisent que 75 % des salariés touchés ont plus de 50 ans ! Ces salariés ne connaîtraient que la case Pôle emploi pour finir au RSA.

“UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU PERSONNEL A ÉTÉ CONVOQUÉE”

L'actionnaire principal, Carlyle, qui a acheté Sagemcom, via une opération de LBO, vend, pan après pan, les activités dans un but financier. Mais le groupe Sagemcom dispose, globalement, de marges de manœuvre



financières avec 1,3 milliard d'euros de ventes, près de 5 % de bénéfices d'exploitation et 45 millions d'euros perçus au titre d'une autre cession de la filiale Sagemcom Energy & Telecom. Il n'y a donc pas « péril dans la demeure ».

Pour FO, le plan de licenciements doit être retiré et le syndicat ajoute : « D'autres solutions que le licenciement devraient être envisagées. Or force est de constater qu'aucune solution n'a été proposée par la direction, bien que ces trois dernières années aient été évoquées des reconversions. Mais rien de concret. Pas même un plan de départs volontaires en pré-retraite étendu à tout le groupe. »

De plus, FO a réitéré sa revendication d'arrêt des filialisations (le groupe est subdivisé en quatre filiales) afin de gommer les impacts administratifs et financiers sur les activités. Confortés dans leurs positions lors des délégations, les syndicats FO et CGT contestent le cycle d'information-consultation mené au pas de charge.

Avant de quitter la séance du CCE, la direction a proposé un report de la consultation définitive d'une quinzaine de jours. Ce faisant, elle espérait fixer définitivement une échéance et passer outre les procédures engagées par les syndicats, en les impliquant.

Les syndicats CGT et FO ont quitté la séance en appelant les autres syndicats (CFDT et CGC) à se joindre à eux. Une assemblée générale du personnel a été convoquée pour en donner un compte rendu et prendre les initiatives dans l'unité.

Correspondant ■

Sécurité sociale

De lourdes menaces pèsent sur les œuvres des caisses de Sécurité sociale

Avant tout, savez-vous ce qu'est une œuvre de caisse ?

Il s'agit, pour la Sécurité sociale, d'assurer, en complément du remboursement des soins et des prestations en espèces, la gestion d'établissements de soins, de centres de santé médicaux ou dentaires, et d'assurer le financement d'actions diverses de prévention contre la maladie. Au fil du temps, la gestion de ces œuvres est venue naturellement compléter les missions de l'assurance maladie.

Ces œuvres offrent des soins sans aucun dépassement d'honoraires ou bien de manière gratuite pour les populations souffrant de précarité.

Elles sont aujourd'hui menacées dans leur existence pour des motifs d'économie de marché. On veut leur opposer la grande règle du capitalisme : la rentabilité.

L'objet d'une œuvre est-il d'être rentable ? Il est évident que non ! La rentabilité est tout à fait contraire à son fondement même, car plus elle est utile, plus les usagers y ont recours et moins elle est rentable.

Alors, de quoi parle-t-on pour affirmer que les œuvres sont menacées ? Hier : le laboratoire d'analyses médicales de la Cramif (Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France — NDLR) a été fermé par un coup de force alors qu'il était fréquenté par une importante partie de la population du XIX^e arrondissement de Paris et qu'il contribuait aux examens pour l'association Médecins du monde de façon gratuite.

Pour quel motif ? Des coûts de fonctionnement trop élevés et des travaux nécessaires pour une mise aux normes afin de répondre aux règles définies par Bruxelles concernant les laboratoires ! Son utilité sociale ? Cet élément n'a absolument pas été pris en compte.

En revanche, que voit-on actuellement fleurir sur la devanture d'un magasin à l'angle de l'avenue de Flandre et du quai de Seine ? « Ici prochainement, ouverture d'un laboratoire d'analyses médicales. » C'est curieux !

Bien entendu, la règle du jeu ne sera plus la même, finis la population défavorisée et Médecins du monde ! Un laboratoire privé en lieu et place d'un laboratoire participant au service public ! La boucle est bouclée ! Aujourd'hui : c'est parce qu'il se dit « l'ami des enfants » que le conseil général de Seine-et-Marne met fin à la subvention accordée à la Cramif pour la PMI (protection maternelle et infantile) mobile de Seine-et-Marne.

En effet, depuis de nombreuses

années, deux camions, avec du personnel qualifié (médecins, infirmières, secrétaires) sillonnaient les routes de ce département, en grande partie rural, pour apporter des soins aux enfants et aux femmes enceintes privés de véhicules et résidant dans des lieux éloignés et sans transport. Ces soins, dispensés gratuitement, c'est fini depuis le 1^{er} janvier 2013. Plus de subvention, plus de service aux populations précaires de cette zone rurale. Quid de la vaccination ? Quid de la surveillance de la petite enfance et des mères ? Personne, ni la direction de la Cramif ni le conseil général, dont c'est pourtant l'une des missions, n'ont, semble-t-il, pris ces éléments en compte.

Par ailleurs, devant la menace de licenciement économique à l'encontre des salariés travaillant dans cette structure, un front syndical uni CGT-FO-CFDT s'est constitué afin de s'y opposer. Un licenciement économique dans un organisme de Sécurité sociale constituerait un précédent aux conséquences gravissimes.

Et demain ? C'est peut-être au tour de la clinique dentaire de la rue Archereau de passer à la trappe.

Pourtant : « La CPAM de Paris fait la chasse aux caries », « la CPAM de Paris veut donner le sourire », « la CPAM de Paris se mobilise contre l'exclusion ». Tout cela ne serait-il que de l'affichage ? Une fois encore, la règle du marché serait-elle en passe de gagner ?

A l'issue d'études menées sur la rentabilité du centre, prenant en compte des critères purement financiers tels que : le chiffre d'affaires par fauteuil, le nombre de patients par praticien à plein temps, le prix moyen par prothèse posée, etc., la direction de la caisse veut mettre en œuvre un important projet de

restructuration.

Hélas, nous savons tous ce que signifie « restructuration » dans la bouche d'un patron, avec son corollaire : suppressions d'emplois et fermeture de sites.

Devons-nous accepter cela alors que la fréquentation du centre ne cesse d'augmenter d'année en année ? Là aussi pour s'y opposer, les syndicats de la CPAM, unis dans leur revendication, ont entamé une action. Nous n'allons pas nous laisser faire, d'autant que, cerise sur le gâteau, il serait même question que la gestion de ces œuvres passe, dans un avenir assez proche, sous le contrôle des UGECAM (entité qui gère les établissements sanitaires et médico-sociaux de l'assurance maladie, autrefois rattachés directement aux caisses de Sécurité sociale), elles-mêmes sous la coupe des agences régionales de santé (ARS) qui ferment des lits à tour de bras. Là, on comprend : un travail de sape pourrait bien s'engager et mettre fin à ce maillage tissé que représentent l'ensemble des œuvres de Sécurité sociale.

A l'heure où la population subit de plein fouet les effets d'une crise économique sans précédent, nous devons dire non, non à l'ensemble des mesures qui menacent notre protection sociale, et nous rassembler autour de cette belle idée fondatrice pour que la Sécurité sociale reste une organisation où chacun cotise en fonction de ses moyens et reçoit en fonction de ses besoins. Cela passe aussi par la défense des œuvres dédiées en premier lieu aux plus défavorisés.

L. M.,
employée à la Sécurité sociale ■



En bref

SIDÉRURGIE

Valtimet (Vallourec) annonce la suppression de 32 emplois en Côte-d'Or

Le fabricant de tubes en acier Valtimet, filiale de Vallourec, a annoncé le 2 mai la suppression de trente-deux emplois sur son site de Venarey-Les Laumes (Côte-d'Or).

Le secrétaire CGT du comité d'entreprise de Valtimet, Pascal Lévy, a rappelé qu'en octobre 2011, un plan de mutations volontaires vers un autre site de Vallourec à Montbard (Côte-d'Or) avait déjà été mis en place. Selon le syndicaliste, avec cette nouvelle vague de départs annoncés, le site des Laumes « aura perdu un quart de son effectif en deux ans ».

Valtimet est spécialisé dans la production de tubes soudés en acier inoxydable, titane et laiton pour échangeurs thermiques, notamment les centrales nucléaires.

SNCF > Réforme du système ferroviaire

Le corapporteur de la mission Bianco est aussi... un ancien dirigeant de la CFDT

Comme nous l'avons démontré dans nos précédents numéros, la mission Bianco pour une réforme du système ferroviaire vise à préparer l'ouverture totale à la concurrence en 2019. Le rapport de l'ancien secrétaire général de l'Elysée et ministre de François Mitterrand préconise en effet que la SNCF soit divisée en trois établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC),

dans lesquels l'actuelle réglementation du travail et le statut des cheminots seraient totalement démantelés. Pour préparer son rapport, rendu public le 22 avril dernier, Jean-Louis Bianco s'est appuyé sur Claude Sardais qu'il a désigné comme corapporteur. Celui-ci n'est autre qu'un ancien dirigeant de la CFDT ! Le comité d'éthique de l'agence de communication Limite, dont Sardais est membre, rappelle

qu'après avoir été secrétaire général de l'union régionale CFDT Ile-de-France de la métallurgie de 1978 à 1983, il a été directeur adjoint du cabinet du ministre du Logement, Louis Besson, de 1989 à 1990. Puis il fut conseiller spécial de Jean-Louis Bianco, alors ministre des Affaires sociales et de l'Équipement, en 1991 et 1992, avant de devenir, en 1993, directeur des transports terrestres...

L. F. ■

Chronique

INTERNATIONALE

Après les élections municipales en Grande-Bretagne

Jean-Pierre Barrois

Le 2 mai, des élections locales se sont déroulées dans plus de trente comtés et communautés de communes d'Angleterre et du Pays de Galles pour le renouvellement de deux mille quatre cents sièges de conseillers locaux

N'en déplaise à la presse, tant nationale qu'étrangère, l'analyse des résultats ne saurait se limiter à une percée du parti populiste UKIP, qui a mené toute sa campagne en surfant, comme le mouvement de Grillo en Italie, sur le rejet de l'Union européenne par une majorité croissante de l'opinion. Le phénomène majeur de cette élection est une nouvelle fois l'abstention massive des électeurs du Labour, des conservateurs et des libéraux-démocrates, qui, à l'heure où ces lignes sont écrites, sont respectivement crédités de 29 %, 25 % et 14 % des voix. Les deux composantes de la coalition des conservateurs et des libéraux-démocrates au gouvernement, et notamment ces derniers, subissent une défaite cinglante, qui a immédiatement accru la crise qui les frappait déjà. Le Parti travailliste continue lui aussi de subir les effets de ce rejet. Même lorsqu'il gagne, comme par exemple à l'élection législative partielle de South Shields qui se

déroulait en même temps, l'abstention le prive de milliers de voix dans ce bastion qu'il dirige depuis 1935. Le phénomène majeur qui ressort de ces résultats, c'est bien — comme en Italie, en

Grèce, au Portugal... et dans toute l'Union européenne — la crise de toutes les représentations politiques, de droite comme de gauche, qui se soumettent aux injonctions de la BCE et du FMI. Chacune à leur niveau, elles mettent en œuvre la destruction des services de santé publique, des retraites, des allocations sociales, ainsi que les plans de restructuration qui détruisent des dizaines de milliers d'emplois et de services publics locaux.

Comme nous l'écrivait un syndicaliste : « Pour moi, ce qui s'exprime dans ces résultats rejoint ce qui s'est passé à l'issue de la manifestation nationale des syndicats de l'hiver dernier. Quand, dans son discours, Milliband a dit que s'il venait au pouvoir, il maintiendrait les coupes, il a été hué. »

En Grande-Bretagne, comme dans toute l'Union européenne, les travailleurs, la population laborieuse, les jeunes ne veulent plus de cette politique. Ils le disent sur tous les tons.

Bangladesh

Plus de 600 morts, le prix de la "baisse du coût du travail"

Le camarade Sanzeed Hossein, membre de la direction du Parti démocratique des travailleurs du Bangladesh, s'est entretenu avec *Informations ouvrières* au sujet de l'effondrement de l'immeuble du Rana Plaza, à Savar, dans la banlieue de Dacca, capitale du Bangladesh. Au moment de cet entretien, le nombre total de victimes s'élevait à plus de 400. On décomptait plus de 2 000 blessés.

Sanzeed Hossein précise :

« Il s'agit d'un immeuble de huit étages dans lequel étaient rassemblées six usines de confection. La main-d'œuvre était largement féminine. La confection constitue la principale industrie exportatrice du Bangladesh. Les patrons locaux se vantent du coût extrêmement bas de la force de travail. C'est, expliquent-ils, le moyen d'assurer leur compétitivité (...). Le jour précédent, il avait été constaté, par les représentants des autorités, que des lézardes étaient visibles dans cet immeuble et qu'il risquait à tout moment de s'effondrer. Le propriétaire de l'immeuble et directeur des entreprises de confection qui y étaient rassemblées a cependant exigé que les ouvriers se présentent à leur travail le lendemain, faute de quoi — avait-il déclaré — leur salaire ne leur serait pas versé. Des bureaux qui se trouvaient dans l'immeuble ainsi qu'une agence bancaire ont été évacués, mais les travailleurs de la confection ont dû se présenter sur les lieux alors que commençait la journée de travail. Le propriétaire de l'entreprise est, par ailleurs, une personnalité du parti — la Ligue Awami — actuellement au gouvernement.



Une manifestation de protestation des travailleurs et des familles des victimes.

Cette tragédie n'est pas un fait isolé. Il y a quelques mois, à Dacca également, une usine de confection a pris feu et 147 travailleurs sont morts dans l'incendie. L'installation électrique à bon marché était défectueuse. De plus, les ateliers de cette entreprise étaient fermés à clé de l'extérieur. Dans la dernière décennie, plus de 6 000 travailleurs du Bangladesh sont morts dans des circonstances semblables. Répétons-le, ils ne sont pas

morts par accident. Ils ont été assassinés au compte de la réduction du coût du travail.

En dix ans, plus de 6 000 travailleurs morts dans des circonstances semblables

La classe ouvrière du Bangladesh paie un lourd tribut à cette "loi" en termes de vies humaines, de familles détruites, et par une situation géné-

ralisée de misère. Nous le savons, cette volonté de réduire le coût du travail est une donnée universelle de la marche même du système d'exploitation capitaliste. C'est pourquoi la tragédie de Savar n'est pas une affaire qui ne toucherait que le Bangladesh. C'est un événement mondial qui concerne tous les travailleurs. Au Bangladesh même, les travailleurs du secteur de la confection, mais aussi d'autres secteurs, ont réagi immédiatement.

Au moment où je vous parle, à la veille du 1^{er} Mai, ces manifestations se poursuivent et je suis sûr qu'elles s'amplifieront lors du 1^{er} Mai.

Le combat va se poursuivre pour que les responsables soient châtiés et pour que les normes de sécurité soient respectées. C'est un combat d'ensemble du peuple travailleur du Bangladesh et de ses organisations.

Notre parti, qui a participé à de nombreuses campagnes de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, apporte son plein soutien aux revendications mises en avant par la Fédération nationale des travailleurs du Bangladesh. Nos militants seront au premier rang de la lutte pour les faire aboutir.

À l'échelle internationale, en accord avec les dirigeants de la fédération, nous en appelons à une campagne de solidarité internationale avec les travailleurs du Bangladesh. Cette campagne devrait apporter son soutien à l'exigence adressée à l'OIT (*Organisation internationale du travail* — NDLR), à l'occasion de son assemblée annuelle prévue en juin 2013, de recevoir une délégation unie de syndicalistes et de travailleurs du Bangladesh venant dire la vérité sur ce qui se passe dans notre pays. »

Déclaration de la Bangladesh Jatiya Sramik Federation

“Un meurtre de sang-froid”

Dans une déclaration rendue publique immédiatement après la catastrophe qui a coûté la vie à 600 travailleuses et travailleurs au moins, la Fédération nationale des travailleurs du Bangladesh a précisé :

« La tragédie survenue à l'usine de confection Savar n'est pas un accident de plus : c'est un meurtre de sang-froid dont est d'abord responsable le propriétaire de cette usine. Actuellement, 394 morts ont été identifiés et plus de 3 000 travailleurs ont été blessés (...)(1).

Avec l'ensemble des travailleurs, notre fédération a manifesté immédiatement après l'effondrement de l'immeuble dans lequel se trouvait l'usine. Le gouvernement a hélas riposté en essayant de briser les manifestations, utilisant les gaz lacrymogènes et les balles de caoutchouc. Notre fédération se tiendra au premier rang de la lutte pour imposer, par la réalisation

de l'unité des travailleurs, les revendications immédiates suivantes :

— Ce qui s'est passé n'est pas un accident. Le propriétaire, les constructeurs et les autorités responsables qui ont donné leur accord doivent être arrêtés et punis pour leur crime.

— Le respect des normes de sécurité doit être imposé dans toutes les entreprises de la confection et plus généralement dans toutes les branches de l'industrie.

— C'est à l'Etat qu'il convient de couvrir l'ensemble des dépenses de santé pour les travailleurs blessés et de prendre les mesures pour permettre à ceux qui ne sont plus en état d'exercer le même travail de retrouver immédiatement un emploi.

— Nous exigeons des autorités l'inspection immédiate de tous les immeubles où des entreprises sont installées et qu'il soit immédiatement mis fin à l'activité d'entreprises ou d'ateliers fonctionnant alors que les normes de sécurité ne sont pas garan-



La population participe aux opérations de secours.

ties. Nous nous adressons aux acheteurs, aux donneurs d'ordre pour qu'ils renoncent à toute commande à des entreprises qui ne garantiraient pas la sécurité de ceux qui y travaillent. »

(1) Evaluation faite le 2 mai 2013, après que les opérations de secours ont été interrompues.

La déclaration de la fédération syndicale donne le chiffre de victimes tel qu'établi au lendemain de la catastrophe.

Europe

ESPAGNE

Après le 1^{er} Mai, les pressions s'intensifient pour un pacte avec le gouvernement

Même si la participation aux soixante-dix-sept manifestations qui ont eu lieu le 1^{er} Mai à l'appel des syndicats n'est pas comparable aux grandes manifestations de la journée de grève générale du 14 novembre, plus d'un million de travailleurs ont défilé. Cela montre de nouveau la disponibilité pour poursuivre le combat de résistance contre tous les plans d'austérité de Rajoy et de l'Union européenne.

Mais les discours des secrétaires généraux, Toxo et Mendez, au lieu de répondre à cette exigence, ont annoncé la nouvelle offre qu'ils ont faite au gouvernement Rajoy d'un « pacte d'Etat pour l'emploi ».

Renouer avec l'esprit de 1977

Lors de son allocution au meeting concluant la manifestation du 1^{er} Mai à Madrid, Ignacio Fernandez Toxo, secrétaire général des Commissions ouvrières, a déclaré : « Il faut changer de politique. Si Rajoy ne se sent pas capable, il faut qu'il convoque de toute urgence tous les partis et les partenaires sociaux », ajoutant plus loin qu'il faut renouer avec l'esprit de 1977, c'est-à-dire le moment où, après la mort de Franco, le pacte de la Moncloa a été signé entre les représentants du régime

et les grands partis se réclamant de la classe ouvrière, pacte dont le résultat a été le maintien des institutions frankistes en échange de quelques droits démocratiques, comme la légalisation des organisations.

La proposition de ce pacte pour l'emploi explique le répit que Toxo et Mendez ont donné au gouvernement après la journée de grève du 14 novembre et ce, malgré les nouvelles mesures contre les retraites (et maintenant le gouvernement, sous la pression de Bruxelles, annonce une nouvelle réforme) et les plans d'emploi jeunes qui précarisent tous les emplois de la jeunesse. Deux jours avant le 1^{er} Mai, la direction du PSOE a lancé un manifeste proposant également un grand pacte national. Quelques jours plus tard, Rubalcaba, le secrétaire général du PSOE, a déclaré qu'il était disposé à céder pour arriver à une concertation.

Le bilan du dialogue social : en seize mois, un million deux cent mille chômeurs de plus.

A qui bénéficierait un tel pacte ?

Les travailleurs et les peuples d'Espagne ont une longue expérience des conséquences des différents pactes signés avec les représentants de l'appareil franquiste.



Manifestation de mineurs le 1^{er} mai 2013.

Rappelons le bilan des deux derniers :
 ■ **Le 2 février 2011**, sous le gouvernement Zapatero, un pacte sur les retraites a été signé entre le gouvernement, les patrons et les syndicats, avec le soutien et la présence du président de la confédération allemande DGB, Sommer, et de la chancelière Merkel. Ce pacte a été présenté comme un exemple pour toute l'Europe. Le contenu du pacte entraînait, entre autres, une réduction de 20 % du mon-

tant des retraites. Aujourd'hui, le gouvernement explique qu'il n'est pas suffisant, préparant une nouvelle réforme.
 ■ **Le 26 janvier 2012**, sous le gouvernement Rajoy, un pacte dit « des salaires » a été signé entre les patrons et les syndicats avec le soutien du gouvernement. Il entraînait le gel des salaires en échange de prétendues créations d'emplois.
 ■ **Le bilan est clair** : en seize mois de gouvernement Rajoy, il y a eu un mil-

lion deux cent mille chômeurs de plus. La réalité est là. La politique de dialogue social n'a entraîné que des reculs pour la classe ouvrière. C'est dans ces conditions que le Comité pour l'alliance des travailleurs et des peuples, constitué lors de la conférence ouvrière tenue le 10 novembre 2012 à Madrid, a lancé une campagne sur le mot d'ordre : « *Aucun pacte avec le gouvernement Rajoy!* »

GRÈCE

Records battus en termes de chômage, de pauvreté et de familles expulsées de leur logement ...

Plongée pour la sixième année consécutive dans la récession, avec une baisse cumulée du PIB de plus de 20 %, « la société grecque vit une fragmentation inédite », souligne un économiste grec.

La réduction des revenus résultant des coupes d'austérité appliquées sur les salaires et les retraites et de la hausse des taxes depuis l'écllosion de la crise de la dette en 2010 « a durement frappé les travailleurs grecs dont beaucoup ont déjà plongé sous le seuil de pauvreté, les pauvres devenant encore plus pauvres », explique-t-il. En Grèce, le taux de pauvreté de la population est passé à 21,4 % en 2011, soit 2,3 millions de personnes gagnant moins de 60 % du revenu médian, contre 20,1 % en 2010, alors que la moyenne enregistrée en 2011 dans les vingt-sept pays de l'Union européenne était de 16,9 %, selon Eurostat. Si l'on prend en considération l'inflation et les chiffres de pauvreté de 2009, plus d'un Grec sur trois, soit 38 %, est déjà en dessous de ce seuil en 2012, et 43,8 % des enfants (de zéro à dix-sept ans). Côté chômage, la Grèce enregistre le taux le plus élevé de l'Union européenne, à 27,2 % en janvier.

Depuis 2009, le nombre des sans-logis a augmenté de 25 %.

Dans le même temps, les structures sociales en Grèce ont été brutalement affaiblies par les coupes dans les dépenses publiques imposées par la politique de rigueur.

« Au lieu de donner la priorité à l'aide sociale, la priorité semble être donnée à l'ajustement des finances publiques au détriment du peuple grec. » C'est ce qu'estime M. Dionysis Balourdos, en soulignant que la rigueur « mine » les droits de l'homme, surtout « le droit au travail, à la Sécurité sociale, au logement, aux services de santé ».

« La Grèce a été contrainte en 2012 par ses créanciers, Union européenne et FMI, de baisser le salaire minimum de 730 à 570 euros, une mesure adoptée sans d'abord élaborer une étude sur le niveau de vie et fixer de seuil de pauvreté. Ce salaire sera sûrement pris en compte pour fixer le revenu minimum qui sera encore plus bas », déplore-t-il. Selon les dernières mesures de rigueur votées en 2012, la fixation du salaire minimum relève désormais de l'Etat. Son montant sera gelé à 580 euros jusqu'en 2016, et à 511 euros pour les moins de 25 ans.

La rigueur « mine » les droits de l'homme : « le droit au travail, à la Sécurité sociale, au logement, aux services de santé ».

Un économiste grec

Correspondant ■

PORTUGAL

De plan d'austérité en plan d'austérité, le gouvernement enfonce le pays dans une terrible récession

Le Premier ministre portugais vient d'annoncer une nouvelle série de coupes sévères dans les dépenses publiques, au moment même où on apprend que l'économie du pays doit reculer de 2,3 % cette année et le chômage dépasser le taux record de 18 %.

Dans un discours à la nation, Pedro Passos Coelho a annoncé le report de l'âge du départ à la retraite à taux plein à 66 ans, et l'allongement de 35 à 40 heures du temps de travail pour les fonctionnaires. Leur nombre devrait être réduit de 30 000 sur un total d'environ 700 000, par le biais de départs non remplacés.

Plan de sauvetage des banques d'un montant de 78 milliards d'euros

L'approbation de ces mesures est exigée par la « troïka » pour que le gouvernement portugais obtienne une nouvelle tranche d'aide de 2 milliards d'euros dans le cadre du plan de sauvetage des banques d'un montant de 78 milliards d'euros élaboré avec l'UE et le FMI en mai 2011. Plan négocié à l'époque par le PS alors qu'il était au pouvoir. Les sévères mesures de rigueur énumérées par le Premier ministre représentent une ponction de 4,8 milliards d'euros d'ici à 2015 ; 4,8 milliards d'euros ponctionnés une nouvelle fois sur les dépenses publiques et sociales, les emplois dans la fonction publique... Politique qui a déjà conduit à une terrible récession, qui se paie en milliers et milliers d'emplois salariés liquidés.



Une banderole du 1^{er} mai 2013 à Lisbonne : «Troïka = licenciements».

Photos AFP

La Commission européenne s'inquiète des «incertitudes» créées par le verdict de la Cour constitutionnelle.

Cette politique est massivement rejetée par les travailleurs qui l'ont manifesté de nombreuses fois par la grève et dans la rue. Un rejet qui aiguise les contradictions jusqu'au sommet de l'Etat, comme l'a montré, il y a quelques semaines, la décision prise début avril par la Cour constitutionnelle, invalidant plusieurs dispositions du budget de l'Etat pour 2013, caractérisé par des hausses d'impôts sans précédent. Du coup, la Commission européenne s'est à nouveau inquiétée des «incer-

titudes» créées par le verdict de la Cour constitutionnelle.

Un nouvel appel au «dialogue social»

Pressé par ses créanciers, qui voient dans le consensus politique un des éléments clés de la réussite du plan, le Premier ministre a appelé au dialogue avec les partenaires sociaux et les partis politiques, visant en particulier le Parti socialiste, principale formation de l'opposition, ainsi que les organisations syndicales UGT et CGT.

Correspondant ■

JAPON

L'«Abenomics» peut-elle sauver l'économie japonaise ?

Le gouvernement du Japon, l'une des principales puissances économiques mondiales, a décidé de tenter de juguler la récession économique en lançant depuis le début de l'année un plan de relance que la presse appelle « Abenomics »...

Lors de la rencontre Obama-Abé du 25 février dernier, le président des Etats-Unis a acté cette politique, qui n'est pas sans risque. En effet, selon Investir (8 avril) : « Depuis que la Banque du Japon a annoncé mettre tous les moyens possibles pour faire replier le yen qui s'envole depuis des années (...), la parité dollar-yen explose semaine après semaine. Dernièrement, la Banque du Japon a annoncé racheter des obligations à long terme à échéance de quarante ans pour que les taux se détendent. La question reste de savoir, maintenant, l'efficacité d'une telle mesure et si une bulle est en train de prendre forme. (...) Son éclatement et donc une nouvelle hausse du yen pourraient avoir des conséquences terribles sur le marché des changes notamment et sur l'économie nipponne. »



Shinzo Abé, le Premier ministre japonais.

Photo DR

tuer une zone de libre-échange dans la région Asie-Pacifique, avec la suppression totale des barrières douanières d'ici à 2015. L'entrée du Japon dans ce traité aboutirait à liquider la grande majorité du 1,7 million d'agriculteurs japonais. La centrale syndicale Zenzoren y est opposée, ainsi que le Parti social-démocrate, le Parti communiste japonais, mais également des secteurs du parti au pouvoir, le PLD. La centrale syndicale Rengo (6,8 millions d'adhérents), tout en déclarant le 18 mars : « Nous pouvons comprendre la décision de participer aux pourparlers du TPP », demande que des mesures soient prises en faveur des agriculteurs et s'informera auprès des syndicats des pays membres du TPP pour recueillir les informations nécessaires. Nous y reviendrons.

Jean-Pierre FITOUSSI ■

Algérie

Menace sur le pays

Correspondant

La presse algérienne a repris les éléments de la conférence de presse de Louisa Hanoune dont nous avons rendu compte dans notre précédent numéro.

Le porte-parole du Pentagone chargé de l'Afrique, Robert Firman, a déclaré dans un communiqué que le déploiement récent des soldats américains sur la base de Moron vise à « améliorer la capacité des Etats-Unis pour répondre à d'éventuelles crises en Afrique de l'Ouest ». A ce sujet, Louisa Hanoune a répondu qu'elle ne pouvait pas prendre pour argent comptant les déclarations de M. Firman, d'autant plus que les Etats-Unis possèdent plusieurs bases, dont une au Niger. La télévision américaine CNN, pour démentir également l'information sur la base de Moron, a précisé que la force d'intervention rapide ne cible pas particulièrement l'Algérie, mais qu'elle est largement destinée à la défense des personnels et des citoyens en Afrique du Nord. Donc, à sa manière, CNN confirme l'information, puisque, jusqu'à preuve du contraire, l'Algérie fait partie de l'Afrique du Nord. Par ailleurs, la presse américaine a expliqué le rôle de ce type de brigade d'intervention : elle comprend 225 marines équipés pour des combats au sol, avec des spécialistes du renseignement. 225 autres hommes sont chargés de gérer et d'entretenir les avions de ravitaillement. Cette brigade d'intervention peut être déployée sans « l'autorisation d'un gouvernement local, si l'ordre lui en est donné ». Le



Bas les pattes devant l'Algérie

Une conférence de presse a été convoquée à Alger le 1er mai par le Parti des travailleurs (PT). La secrétaire générale du PT, Louisa Hanoune, a dénoncé la menace d'intervention étrangère qui pèse sur l'Algérie.

Nous avons convoqué cette conférence de presse pour parler de la situation actuelle du pays, comme par exemple l'adhésion à l'OMC, ou des décrets du ministre du Commerce extérieur, ou pour s'appuyer sur la médiocratie du président comme le fut certains sans précédent. Nous avons convoqué cette conférence de presse pour tirer l'alarme sur les dangers qui pèsent sur la nation avec l'installation d'une base militaire américaine en Espagne pour intervenir en Algérie. ...

porte-parole du ministre de Affaires étrangères algérien, Amar Belani, a déclaré que ces informations étaient « totalement infondées et absurdes ». Dans une déclaration à la presse, Louisa Hanoune s'est étonnée de cette réaction : « Depuis quand un responsable algérien parle au nom des autorités américaines ou espagnoles ?

Comment un représentant du ministère des Affaires étrangères peut-il faire de telles déclarations ? » A cette occasion, Louisa Hanoune a réitéré son appel à toutes les forces politiques algériennes pour qu'elles prennent position contre les menaces d'ingérence en Algérie.

EN BREF

SYRIE - ETATS-UNIS Les Etats-Unis ont, pour la première fois publiquement, envisagé d'armer les rebelles syriens (AFP, 2 mai).

TCHAD Une tentative de coup d'Etat au Tchad a échoué, selon une dépêche de l'AFP (2 mai).

DERNIÈRE MINUTE

Ce week-end, l'Etat d'Israël a bombardé à deux reprises la Syrie, détruisant des infrastructures industrielles.

Chaque semaine, lisez INFORMATIONS OUVRIÈRES Abonnez-vous!

TUNISIE

Terrorisme et droit de grève

Correspondant

Le Djebel Chambi est le massif montagneux frontalier entre la Tunisie et l'Algérie, surplombant la ville de Kasserine. C'est là que, depuis plus d'un an, sont installés les groupes terroristes qui se réclament des différentes mouvances islamiques. En 2012, un garde national y fut tué par eux. Et la colère du peuple, particulièrement celle des gardes nationaux, en fait porter au premier gouvernement de la coalition dirigée par Ennahda toute la responsabilité, du fait de la faiblesse de l'équipement des gardes nationaux et des militaires, et de la liberté accordée aux salafistes et à leurs milices pour mener leur propagande réactionnaire, recruter des djihadistes parmi la jeunesse frustrée et dépourvue de toute perspective d'avenir, pour terroriser la population et mener des opérations meurtrières. Cette semaine, nouvelle opération sanglante, dont furent victimes deux policiers, et nouvelle ellipse du chef du gouvernement, Ali Larayedh, qui ose parler d'une « situation difficile que traverse le pays, au cours de laquelle tomberont nécessairement des victimes ». Propos qui soulèvent la colère des parents des victimes, qui lui répondent en ces termes : « Nos enfants, à nous les travailleurs, les pauvres, qui n'avons pas les moyens comme d'autres d'envoyer nos enfants poursuivre des études coûteuses à l'étranger, sont tombés, victimes



Le 1er Mai, après le discours de Houcine Abassi, le secrétaire général de l'UGTT, un cortège de plusieurs dizaines de milliers de manifestants a remonté l'avenue Bourghiba à Tunis.

de ceux que vous avez désignés comme étant vos enfants. » Quant au ministre de l'Intérieur, il a tout simplement fui pour ne pas affronter la colère des parents. Il est clair que cette nouvelle étape dans le déploiement des djihadistes à la frontière tuniso-algérienne, qui vient quelques jours après l'annonce du déploiement de 500 marines américains en territoire espagnol en prévision d'une intervention en territoire algérien, n'est pas fortuite. Les groupes djihadistes multiplient les attaques et les opérations meurtrières, mais le chef d'orchestre est ailleurs.

Le but de la manœuvre est de donner assez de crédit à l'agression militaire que les forces impérialistes préparent. Oui, l'intégrité de la Tunisie comme celle de l'Algérie est gravement menacée. Le 1er Mai, avant le départ du cortège de la manifestation ouvrière appelée par l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), et devant un parterre de syndicalistes et de militants dépassant en importance tous ceux enregistrés depuis des années sur la place M'hamed Ali, Houcine Abassi, le secrétaire général de la centrale syndicale, martèle : « Ils veulent inoculer la peur en nous, comme conséquence de la multi-

plication des actes de violence, l'impunité accordée à ce qu'ils appellent "ligues de protection de la révolution" et la circulation dangereuse des armes en tout genre. Tout cela transforme notre pays en un marché de la drogue et en un territoire de recrutement de nos jeunes comme candidats à la mort dans des guerres qui ne nous concernent pas. » Nos revendications sont toujours à l'ordre du jour, annonce le secrétaire général, et nous ne sommes pas prêts à les abandonner. « Ils doivent abandonner toute idée de toucher au droit de grève qui est un droit constitutionnel imprescriptible. »

Photos, AFP et DR

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

FMI

Pas d'alternative à la "politique de consolidation budgétaire", selon Christine Lagarde

Avec la suffisance et la morgue qu'on lui connaît, la directrice générale du FMI, Christine Lagarde, a déclaré, au lendemain des manifestations du 1^{er} Mai, qu'il n'y avait pas d'alternative à la politique de consolidation budgétaire, autrement dit aux plans d'austérité infligés aux peuples pour le sauvetage improbable d'un système économique failli.

Rappelons que la même Christine Lagarde, qui professe cette violence vis-à-vis de millions de travailleurs en Europe et dans le monde, doit être entendue par la justice française sur son rôle dans l'arbitrage « entre amis » de la vente de la firme Adidas, aux termes duquel l'homme d'affaires français Bernard Tapie a reçu 400 millions d'euros. La directrice générale du FMI est convoquée en mai par la justice française pour s'expliquer sur ce dossier.

LE CHIFFRE

260 000

C'est, de l'aveu même de l'ONU, le nombre de morts à la suite de la récente crise alimentaire en Somalie.

Deux cent soixante mille Somaliens, dont une moitié d'enfants de moins de cinq ans, sont morts de faim entre octobre 2010 et avril 2012.

On se souvient que la Somalie a été le laboratoire expérimental du « droit d'ingérence humanitaire et alimentaire » du « french doctor » Kouchner...

PORTUGAL

Avec les salutations de Van Rompuy



Le président du Conseil européen, **Herman Van Rompuy**, salue les efforts d'assainissement budgétaire entrepris par le gouvernement portugais, tenu d'appliquer un exigeant programme de rigueur et de réformes. « Il est essentiel de rester sur la voie du redressement budgétaire et je salue le gouvernement portugais pour sa détermination », a souligné Van Rompuy, alors qu'au Portugal, comme au plan européen, les politiques de rigueur se heurtent de plus en plus à la résistance des travailleurs et des peuples, qui les accusent d'avoir aggravé la récession économique et poussé le chômage à des niveaux record.

Le gouvernement portugais prévoit encore de réduire les dépenses publiques de six milliards d'euros supplémentaires à l'horizon 2017 et le Premier ministre, Passos Coelho, doit annoncer très bientôt les mesures concrètes qu'il compte adopter pour y parvenir.



Photo DR

Guadeloupe : les paysans de Sainte-Rose dénoncent l'escroquerie foncière dont ils sont victimes

Outre l'épandage aérien de chlordécone, un pesticide dont l'usage est très largement interdit ailleurs qu'aux Antilles, les Guadeloupéens dénoncent l'accaparement des terres par les colons (Békés). Les cultivateurs de l'ouest de Sainte-Rose, en Guadeloupe, crient haut et fort qu'ils sont victimes d'une escroquerie foncière ! Nous leur donnons la parole.

« Comme beaucoup de Guadeloupéens, nous avons pendant des années accepté de courber l'échine et de baisser la tête devant des "békés" (les colons antillais — NDR) sans vergogne, arrogants et qui usent souvent de la bienveillance de notaires complices et de tribunaux toujours prêts à perpétuer cette domination sur la population. (...) »

Nous pouvons aisément produire des documents d'archives qui démontrent que nos aïeux, bien avant l'abolition de l'esclavage de 1848, sont nés sur ces terres et y ont travaillé comme nous le faisons aujourd'hui.

Les arrière-petits-enfants que nous sommes aujourd'hui ont enfin décidé de dire non !

Non ! Ce n'est pas une malédiction que nous subissons, mais bien une *pwofitasyon* (sur-exploitation — NDR). Non ! Ce n'est pas le paternalisme de certains "békés" qui a fait de nous des hommes, mais bien notre labeur, notre travail quotidien.

Non ! Nous ne devons rien à Hubert De Jaham (grand propriétaire terrien — NDR) qui jouit, depuis plus de trente ans, des richesses que nous produisons, sans rien nous apporter en retour !

Au contraire, ce dernier, désireux de procéder à des opérations foncières de grande envergure et surtout juteuses, tente depuis environ une dizaine d'années de récupérer le maximum d'argent par la vente de certaines parcelles de terrains déjà construits, et surtout un maximum de terres agricoles déjà mises en valeur. L'objectif est double : éliminer ceux qui ont, par la souffrance au travail, donné de la valeur à ces terres et réaliser des opérations foncières spéculatives pour, ensuite, investir dans des domaines de forte rentabilité, comme l'import-export.

Nou ni dwa kon tout nonm ! (...)

Awa ! I pèd fil ay ! I péké kouyonné nou ! Nou péké lagé tè nou ka travay é ola nou ka rété !

Slovénie

Baisse des salaires, augmentation des impôts, privatisations, coupes claires dans la fonction publique...

Le gouvernement slovène, en place depuis six semaines, prépare un sévère plan d'austérité sous la pression des « marchés » et de la troïka.

Le Premier ministre, Alenka Bratusek, doit livrer la semaine prochaine à Bruxelles un programme détaillé de réformes visant à assainir le système bancaire et diminuer de façon drastique les finances publiques et sociales.

En avril, la Commission européenne avait déjà pressé le gouvernement slovène de mettre en œuvre rapidement les contre-réformes votées par l'ancien gouvernement et d'introduire de nouvelles mesures.

Elle a promis de lui présenter ce plan le 9 mai.

Il s'agit de « sauver » le secteur bancaire, qui croule sous les créances douteuses : 7 milliards d'euros, soit 20 % du produit intérieur brut (PIB), selon le Fonds monétaire international.

A cet effet, le plan d'action prévoit de nouvelles coupes dans les salaires, une augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ou encore la création d'un « impôt de crise » qui toucherait l'ensemble des citoyens.

Il s'agit en même temps de tailler dans la fonction publique.

De plus, plusieurs entreprises publiques devraient également être privatisées d'ici à la fin de l'année.

EUROPE DE L'EST

Ruée sur les terres agricoles

La ruée sur les terres agricoles qui motive de nombreux investissements étrangers en Asie et en Afrique vise aussi des pays d'Europe de l'Est comme la Roumanie, la Hongrie ou la Pologne.

« En Europe de l'Est, la concentration de la propriété foncière a été particulièrement marquée depuis la chute du mur de Berlin » et s'est accélérée au moment de rejoindre l'Union européenne en 2004. Les investisseurs « achètent des terres bon marché sur lesquelles ils produisent à moindre coût alors que les prix des matières premières agricoles flambent. Et en plus, ils encaissent les subventions », résume Attila Szocs, ingénieur agronome roumain.

Le plus souvent, il ne s'agit pas « d'achat » de terres, mais plutôt de location de longue durée : « Les contrats sont flous, les paysans en comprennent souvent mal les termes. On leur promet des achats de matériels, ils cèdent leurs terres pour dix ou vingt ans à cent euros l'hectare. On a même vu des contrats à 600 kilos de grains par hectare. Mais rien qu'en subvention de la PAC, l'investisseur va encaisser 130 euros par hectare », explique Attila Szocs qui conclut : « La terre est devenue inaccessible aux paysans locaux. »

VENEZUELA

Dans un climat politique délétère, l'opposition proimpérialiste ne désarme pas



Photo AFP

L'opposition proimpérialiste vénézuélienne continue de contester le résultat de la présidentielle du 14 avril. Son chef de file, **Henrique Capriles** (notre photo), multiplie les déclarations incendiaires, deux semaines après les émeutes sciemment orchestrées, qui ont fait neuf morts et soixante-dix-huit blessés, des dizaines de postes de santé publique, ainsi que des sièges du parti majoritaire incendiés, et après une bagarre en règle survenue au Parlement entre députés de la majorité et de l'opposition putschiste.

Dans ce climat politique délétère, sans abandonner l'option putschiste, mais par crainte d'une explosion révolutionnaire, certains semblent commencer à souhaiter une solution du type « union nationale ».

Aux yeux du secrétaire général de l'Organisation des Etats américains (OEA), José Miguel Insulza, le pugilat du 30 avril « reflète de manière dramatique l'absence d'un dialogue politique qui pourrait apporter de la tranquillité (...) pour régler, dans un climat de paix entre tous les Vénézuéliens, les différends en cours dans ce pays ».

De leur côté, les Etats-Unis ont certes condamné la bagarre au Parlement, mais, par la voix du porte-parole adjoint du département d'Etat, Patrick Ventrell, ils ont réaffirmé leur volonté de travailler avec Nicolas Maduro.

BOLIVIE

Le gouvernement expulse les agents américains de l'USAID

Le 1^{er} Mai, le président bolivien, Evo Morales, a annoncé l'expulsion des agents de l'agence américaine pour le développement international (USAID), dans un discours prononcé à La Paz devant des milliers de personnes, à l'occasion de la fête du

travail. L'USAID se trouve dans ce pays « pour des objectifs politiques et non pour des objectifs sociaux », a estimé Evo Morales.

En 2008, la Bolivie avait déjà expulsé l'ambassadeur des Etats-Unis et

l'agence antidrogue américaine DEA, en les accusant de s'immiscer dans la vie politique bolivienne.



Photo AFP